

## CAPSULE d'INFORMATION ( #23)



### Les bienfaits de la revégétalisation...

Par les années passées, nous avons parlé à plusieurs reprises des tenants et aboutissants de la revégétalisation de la bande riveraine.

Quelques rappels :

1. En redonnant **un aspect naturel à la bande riveraine**, cette dernière joue son **rôle de filtre** ; alors, les nutriments, phosphore et azote, sont captés par cette zone végétale plutôt que de se retrouver dans l'eau du lac ; on évite ainsi le développement des plantes et algues, notamment les algues bleu-vert
2. Pour la revégétalisation, il est préférable de **favoriser les plantes indigènes** qui sont **plus robustes et mieux adaptées** à la région
3. Une bande riveraine devrait être composée de **trois strates** :
  - ❖ Les **herbacés** qui permettent **d'absorber les eaux de ruissellement** riches en phosphore
  - ❖ Les **arbustes** qui **diminuent l'érosion** du sol et le transport de sédiments grâce à leurs racines
  - ❖ Les **arbres**, par leur ombrage, qui **ralentissent le réchauffement de l'eau** près de la rive (le réchauffement étant un facteur de croissance des plantes et algues aquatiques)

En résumé, la REVÉGÉTALISATION permet de :

1. **diminuer l'apport de sédiments et de nutriments** (phosphore et azote) au lac
2. **diminuer la température de l'eau** du lac
3. **favoriser** un meilleur milieu de vie pour **la faune aquatique et terrestre**
4. **favoriser l'apparition de nouvelles plantes** dans notre environnement

La bande riveraine revégétalisée, c'est **la pierre angulaire pour la protection de nos lacs.**

P.S. : **planter quelques arbres** entre votre champ d'épuration et le lac **permettra aux racines** de ces arbres **de capter le phosphore qui s'échappera de votre élément épurateur** ; il peut y avoir une certaine distance à respecter par rapport à votre champ d'épuration (à vérifier).